



École du Plein-Coeur

LISTE DU MATÉRIEL 2023-2024 (à se procurer durant l'été)



NIVEAU : 5^E ANNÉE — PROGRAMME INTENSIF

ENSEMBLE DE BASE À ACHETER

Les articles en bon état de l'année précédente peuvent être réutilisés pour la prochaine année scolaire.
Pensez environnement et économies, nous photocopions recto verso.

✓	ARTICLES SCOLAIRES	QTE	DESCRIPTION
	Bâton de colle	2	
	Cahier ligné	4	
	Cahier quadrillé	1	Pour les calculs (cases de 5 mm)
	Calculatrice	1	Modèle de base
	Cartable	2	1 ½ pouce
	Ciseaux	1	
	Crayon à colorier en bois	1	Boite de 24 ou plus
	Crayon à mine HB ou porte-mine	1	Boite (minimum de 20) ou recharge de mines
	Crayon effaçable à sec	2	Pointe fine
	Crayon-feutre	1	Boite (minimum 16), pointe fine ou large
	Crayon-feutre permanent	2	Noir, pointe fine
	Duo-tang	4	1 vert, 1 orange, 1 jaune, 1 mauve
	Duo-tang plastifié	1	1 noir (musique)
	Étuis à crayons	2	
	Feuille mobile pour cartable	1	Paquet de 100 feuilles
	Gomme à effacer blanche	2	
	Index séparateur	10	
	Paquet de feuillets autoadhésifs	1	90 feuilles rectangulaires avec ou sans lignes
	Protège-feuillets	10	8 ½ X 11, troués, ouverture par le haut
	Rapporteur d'angles	1	Transparent et sans trous
	Règle	1	30 cm, transparente, incassable (bouts carrés)
	Stylo à bille	2	1 bleu, 1 rouge
	Surligneur	3	1 jaune, 1 bleu, 1 rose
	Taille-crayon avec réservoir	1	

CAHIERS D'EXERCICES À ACHETER

✓	QTE	DESCRIPTION	PRIX
	1	<i>Mathémaction</i> ISBN : 978265531845	17,45 \$
	1	<i>Yes, We can</i> ISBN : 9782761795005	19,50 \$

IMPORTANT

- **Éducation physique** : prévoir un chandail, une paire de shorts ainsi que des espadrilles dans un sac identifié au nom de votre enfant.
- Duo-tang : nous vous suggérons d'acheter ceux en plastique afin de les récupérer pour l'année suivante.
- Prévoir un montant de **29,00 \$** pour les frais de photocopies et de **12,05 \$** pour l'agenda.

***Veuillez attendre la facture en septembre
pour payer le matériel scolaire (photocopies).***

MERCI D'IDENTIFIER TOUT LE MATÉRIEL DE VOTRE ENFANT

Approuvée par le conseil d'établissement le 13 juin 2023 # résolution : CÉ 22/23 - 040